

## **Le personnel soignant passera-t-il à la caisse ?**

Rémy Meury (CS-POP)

De mars à mai de cette année, au moins, les mérites du personnel soignant et des hôpitaux suisses ont été vantés et salués à répétition, tant par la population que par les autorités politiques de tous niveaux. Parallèlement, on l'a su rapidement, la prise en charge des malades de la COVID-19 impliquait que d'autres tâches médicales devaient être abandonnées, ou renvoyées à d'autres moments.

Cette réalité, due à l'engagement du personnel hospitalier contre la pandémie meurtrière qui s'était installée chez nous, a engendré des pertes non négligeables pour les hôpitaux. « H+ Les Hôpitaux de Suisse », dont sont membres l'H-JU, la clinique du Noirmont et le Service cantonal de la santé, estime, sur la base d'une enquête menée par l'association hospitalière SpitalBenchmark PwC Suisse, que le préjudice découlant des mesures de lutte contre la pandémie, qui a imposé donc l'abandon de toute intervention urgente, s'élève entre 1,7 et 2,6 milliards, pour l'ensemble des établissements hospitaliers de Suisse.

Le conseiller fédéral Alain Berset, suivant en cela l'avis des assureurs, spécialistes de la constitution de réserves surdimensionnées (près de trois fois plus que celles nécessaires légalement, et ce n'est pas fini), a décidé au début de ce mois de ne pas prendre en charge les pertes de recettes que les hôpitaux ont subies. Les chiffres avancés par H+ sont d'ailleurs considérés comme peu fiables, toujours selon l'avis des assureurs, modèles de fiabilité en l'espèce, vous en conviendrez.

Ces éléments nous amènent à poser trois questions au Gouvernement :

1. Le Gouvernement peut-il confirmer que les réserves des caisses maladie devraient se situer au total à quelque 3,5 milliards, mais qu'elles dépassent aujourd'hui les 8 milliards ? Et subsidiairement, peut-on s'attendre à une nouvelle augmentation de ces réserves à la fin de cette année ?
2. Le Gouvernement entend-il intervenir au nom des hôpitaux jurassiens pour faire pression sur les assureurs ou sur la Confédération pour que ce manque à gagner des hôpitaux soit pris en charge afin que ces pertes n'aient aucun effet sur le statut du personnel hospitalier, qui attend autre chose que des applaudissements, fussent-ils fédéraux, en termes de reconnaissance ?
3. En cas d'échec dans la procédure proposée à la question 2, le Gouvernement peut-il s'engager à prendre en charge le déficit éventuel de l'Hôpital du Jura qui résulterait de la gestion de la crise COVID, assurant ainsi aux personnes qui étaient en première ligne qu'elles ne seront pas les premières à trinquer ?

Rémy Meury (CS-POP)

### **Co-signataires**

- Hanno Schmid (Verts)
- Ivan Godat (Verts)
- Magali Rohner (Verts)
- Jérôme Corbat (CS-POP)
- Tania Schindelholz (CS-POP)

- Roberto Segalla (Verts)
- Philippe Riat (Verts)
- Baptiste Laville (Verts)
- Anselme Voirol (Verts)

Intervention déposée officiellement le 14 septembre 2020

**Documents annexés**

- qe3331.pdf



Parlement jurassien  
Groupe Verts et CS-POP

Question écrite n° 3331

## Le personnel soignant passera-t-il à la caisse ?

De mars à mai de cette année, au moins, les mérites du personnel soignant et des hôpitaux suisses ont été vantés et salués à répétition, tant par la population que par les autorités politiques de tous niveaux. Parallèlement, on l'a su rapidement, la prise en charge des malades de la COVID-19 impliquait que d'autres tâches médicales devaient être abandonnées, ou renvoyées à d'autres moments.

Cette réalité, due à l'engagement du personnel hospitalier contre la pandémie meurtrière qui s'était installée chez nous, a engendré des pertes non négligeables pour les hôpitaux. « H+ Les Hôpitaux de Suisse », dont sont membres l'H-JU, la clinique du Noirmont et le Service cantonal de la santé, estime, sur la base d'une enquête menée par l'association hospitalière SpitalBenchmark PwC Suisse, que le préjudice découlant des mesures de lutte contre la pandémie, qui a imposé donc l'abandon de toute intervention urgente, s'élève entre 1,7 et 2,6 milliards, pour l'ensemble des établissements hospitaliers de Suisse.

Le Conseiller fédéral Alain Berset, suivant en cela l'avis des assureurs, spécialistes de la constitution de réserves surdimensionnées (près de trois fois plus que celles nécessaires légalement, et ce n'est pas fini), a décidé au début de ce mois de ne pas prendre en charge les pertes de recettes que les hôpitaux ont subies. Les chiffres avancés par H+ sont d'ailleurs considérés comme peu fiables, toujours selon l'avis des assureurs, modèles de fiabilité en l'espèce, vous en conviendrez.

Ces éléments nous amènent à poser trois questions au Gouvernement :

1. Le Gouvernement peut-il confirmer que les réserves des caisses maladie devraient se situer au total à quelque 3,5 milliards, mais qu'elles dépassent aujourd'hui les 8 milliards ? Et subsidiairement, peut-on s'attendre à une nouvelle augmentation de ces réserves à la fin de cette année ?
2. Le Gouvernement entend-il intervenir au nom des hôpitaux jurassiens pour faire pression sur les assureurs ou sur la Confédération pour que ce manque à gagner des hôpitaux soit pris en charge afin que ces pertes n'aient aucun effet sur le statut du personnel hospitalier, qui attend autre chose que des applaudissements, fussent-ils fédéraux, en termes de reconnaissance ?
3. En cas d'échec dans la procédure proposée à la question 2, le Gouvernement peut-il s'engager à prendre en charge le déficit éventuel de l'Hôpital du Jura qui résulterait de la gestion de la crise COVID, assurant ainsi aux personnes qui étaient en première ligne qu'elles ne seront pas les premières à trinquer ?

Delémont, le 14 septembre 2020

Groupe Verts et CS-POP  
Rémy Meury